



Pack Garantie Sérénité

PACK FRANCHISES

Garantie Franchise Accident

Nous prenons en charge votre franchise accident à hauteur de **600 €**.



Garantie Franchise Bris de glace

Nous remboursons votre franchise bris de glace à hauteur de **600 €**.

Les réparations doivent être effectuées dans le réseau IXELL Carrosserie, sans limitation du nombre de sinistres.

PACK MOBILITÉ



Véhicule de remplacement

Vous disposez d'un véhicule de remplacement immédiatement et gratuitement, pendant **3 jours** en cas d'accident et **1 jour** en cas de bris de glace.

Votre contrat «Pack Garantie Sérénité» est valable 2 ans.